... Informations Communales...

QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Rédaction : Guy THILLIEZ

➤Réunion du 28 juin 2006

-Approbation, à l'unanimité, des nouveaux statuts du Syndicat des Eaux de Gonnehem.

-Approbation, par 14 voix « pour » et 1 abstention des modifications des statuts de la Communauté Artois-Lys.

-Reconduction, à l'unanimité de la convention entre la Commune et le Centre de Loisir Sans Hébergement de Saint Venant.

-La Commune s'est dotée, en location, d'un photocopieur couleur. Les prix des photocopies couleur sont fixés à 0,40€ format A4 et 0,80€ format A3.

-La Commune a acheté de nouveaux isoloirs pour un montant de 948,43 €.

➤Réunion du 14 septembre 2006

-Le Conseil Municipal décide le déclassement formel des locaux de l'ancienne mairie.

-Une ligne de trésorerie de 100.000 € va être ouverte auprès du Crédit Agricole Nord de France.

-Une réunion de travail va être programmée concernant le dossier « contournement de Busnes ».

-Le Conseil Municipal n'accepte pas pour le moment la possibilité d'assujettir à la taxe d'habitation les logements vacants depuis plus de 5 ans.

-Le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter l'emprunt prévu de 100.000 € auprès du Crédit Agricole Nord de France qui a fait la meilleure offre.

-Le Conseil Municipal accepte un échange de terrain avec Monsieur Hanique afin de faciliter la mise en place de la citerne incendie rue de l'Epinette.

-Le Maire présente le document INSEE concernant le recensement de la population 2005 (- 3,5% par rapport à 1999).(voir article page 11)

-Le Maire invite les membres de l'Assemblée à visiter le site Internet de la commune.

➤Réunion du 10 octobre 2006

-Présentation des rapports 2005 de la Communauté Artois-Lys concernant les activités ainsi que le prix et la qualité des services d'assainissement.

-L'enquête publique « Drainage » qui a eu lieu du 11 au 26 septembre n'appelle aucune observation de la part du Conseil Municipal.

-Le projet « SAS TERRA NOVA » sur le site expédition de l'ancienne aciérie électrique d'Ugine à Isbergues reçoit un avis favorable du Conseil Municipal

-L'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le dossier « RD 916 - Contournement de Busnes » a lieu du 11 septembre au 13 octobre 2006. Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet d'ensemble. Monsieur le Maire, suite à la réunion de travail sur le sujet avec le Conseil Municipal, interviendra auprès du Commissaire Enquêteur pour lui faire part des réflexions issues de cette réunion.

-Une somme supplémentaire de 120 € a été accordée au CLSH de Saint Venant afin de régler la participation communale 2006 à savoir 6120 €. (voir article page 9)

-La Bourse Communale 2006/2007 est maintenue à 36 € pour les ayants-droits.

-Un rapport est effectué par les différents responsables de commissions :

Affaires Sociales :
- ➜Bilans CAJ, CLSH
- ➜Dossier « Relais Assistantes Maternelles »

Travaux :
- ➜Point sur les chantiers en cours : Illumination, Eglise, Défense-Incendie…

Animation :
- ➜Théâtre patoisant du 10 novembre

Chemins-Cours d'eau :
- ➜Point sur les travaux effectués (Bigornet, Vieux Moulin, Trinquiche, Quesnoy)

Affaires scolaires :
- ➜Réunion de la commission le 3 octobre 2006 avec le personnel enseignant.

Environnement :
- ➜Mise en place de l'organisation des différents concours et manifestations :
  - Bourse aux Plantes
  - Concours décoration citrouilles
  - Concours communal « Maisons fleuries »
  - Concours intercommunal « Maisons fleuries »

****

Ne sont reproduites dans cet article que les principales décisions ou informations extraites des compte-rendus consultables en mairie.

OCTOBRE 2006

Modernité et Ruralité

BUSNES Grandeur NATURE

CONSTRUCTION D'UN NICHOIR

Le JEUDI 26 OCTOBRE
De 9h30 à 12h
Et
De 14h à 16h

À la Salle « Espace-Amitié »

Le gorge-bleue à miroir

Une bonne action Pour nos amis Les oiseaux

Public concerné
Enfants Busnois du C.P au CM2
Inscriptions en mairie

Organisation : Commune de BUSNES (Messieurs Delalleau et Queste).

LA PETITE HISTOIRE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Par Francis Decourcelle

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par le compostage individuel ?

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais… les avantages sont nombreux.

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement tous les déchets organiques : épluchures de légumes, reste de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques…

Le compost provient de la transformation de déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes.

En résumé …

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques. Triez-les et utilisez les pour fabriquer votre propre compost.

Pour réussir, ce n'est pas difficile : un tri judicieux, une petite préparation et le respect de certaines règles simples.

En quelques mois, vous obtiendrez un excellent paillage pour vos plantations, un amendement organique de qualité et un support de culture peu onéreux.

Alors, en bac, en tas, que vous ayez un grand terrain ou un petit jardin, adoptez le compostage individuel. Cela réduira le volume de vos ordures ménagères et contribuera à la préservation de votre environnement.

LA CONSOMMATION EVOLUE, LE COMPORTEMENT AUSSI

Par Geneviève Marien

Les évolutions démographiques et les progrès influencent le mode de vie et les habitudes de consommation. Au quotidien, cette situation nous incite à consommer davantage de produits emballés, d'où l'importance du tri sélectif. A noter qu'entre 1960 et 2003 le tonnage des ordures ménagères a doublé pour atteindre environ 400kg par an et par habitant.

Le recyclage de chaque matériau a permis de produire des objets qui sont utilisés au quotidien. Ces produits issus du recyclage sont partout présents dans nos maisons. (un exemple parmi d'autres : 67 bouteilles d'eau en plastique = une couette pour deux personnes).

Les entreprises partenaires, les collectivités locales, les citoyens participant au tri sélectif, tous ces acteurs permettent de réutiliser les ressources existantes et évitent à la France de devenir une vaste décharge et de profiter d'un environnement plus propre.

LE BANQUET DES AINÉS DU 23 AVRIL 2006

Quelle grande famille !

63 personnes ont répondu à l'invitation du C.C.A.S.

Ont été mis à l'honneur

-Pour les femmes :
Madame Marie-Jeanne Lourme

-Pour les hommes :
Monsieur Gérard Cordonnier.

Monsieur Gilbert Boury : enfant du pays nous a fait l'honneur d'interpréter la valse à l'échalote dont il est l'auteur.

Dans le menu, ily avait quatre produits du terroir : l'échalote de Busnes, le cresson, le lingot du Nord et la tarte au libouli.

...Informations Communales...

AFFIRMONS notre RURALITE...

Le Conseil Municipal a décidé dernièrement de revoir la décoration intérieure de la Salle des Fêtes profitant au passage de l'aide financière du programme Européen Leader+.

Le thème retenu : la RURALITE.

Ainsi, notre salle des fêtes s'appelle– t – elle Salle « Les MOYETTES » agrémentée d'une magnifique fresque représentant une scène champêtre du milieu du XXème siècle accompagnée du blason de la Commune et de nombreux épis de blés décorant la scène...

Le 19 août, les Busnoises et les Busnois étaient invités à découvrir ce nouveau cadre et ils purent ainsi apprécier le travail réalisé par M. Fabien RYPERT.

La plaine Busnoise vers 1950...

Monsieur le Maire et la 1ère Adjoint présentent le travail réalisé...

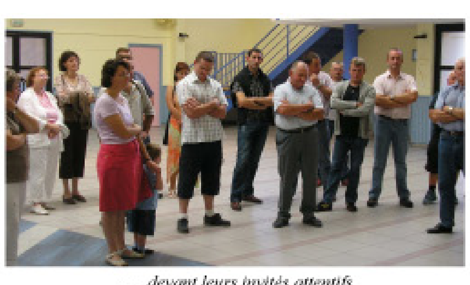

......devant leurs invités attentifs.

BUSNES a une nouvelle mairie!...

Le 19 août dernier, chacun pouvait se rendre compte de la qualité des lieux et saluer le personnel communal dans ses nouveaux locaux!...

REFECTION des BÂTIMENTS COMMUNAUX (suites)

Dans le cadre des actions programmées de réfection des bâtiments communaux, c'est l'Ecole Antoine de Saint-Exupéry qui a vu deux toitures rénovées cette année:

- la toiture de la classe maternelle,
- la toiture du bâtiment attenant (qui avait subi les méfaits de tempêtes successives…)

Coût des travaux : 19.678, 77 €

Subvention attendue (Conseil Général) : 3000 €

L'entreprise au travail, au mois de juillet dernier….

...Informations Diverses...

LE 16 JUIN 2006 FÊTE DE LA MUSIQUE

Animée par l'orchestre « Edition Spéciale » a pu être appréciée par la trentaine de personnes emportées dans les années 60-70 avec en prime le soleil et la sangria offerte par la Commune.

C'est une fête communale de Qualité qu'avaient concocté les bénévoles de « Busnes en Fêtes » et la Commune.

8 ET 9 JUILLET 2006 NOTRE FETE COMMUNALE

Le Samedi, plusieurs dizaines de Busnois se retrouvaient ainsi autour du plan d'eau spécialement réservé pour eux par les organisateurs pour taquiner la truite.

Tandis que nos aînés étaient invités à partager le très apprécié « GOUTER de la DUCASSE » à l'Espace-Amitié.

En fin d'après-midi, Madame Deconinck, 1ère Adjointe, et l'ensemble du Conseil Municipal accueillaient médaillés jeunes écoliers méritants.

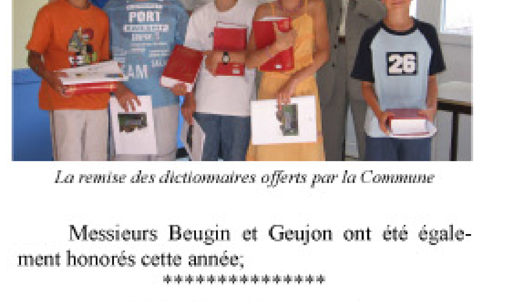

La remise des dictionnaires offerts par la Commune

Messieurs Beugin et Geujon ont été également honorés cette année;

****

Le dimanche 9 juillet : le Deuxième Concours d'attelages.

Dès 10h départ Marathon

Ce 2 ème Concours fut encore un grand succès, un nombreux public assistait avec ravissement à ce magnifique spectacle.

Ils étaient venus nombreux de Busnes et d'ailleurs, apprécier les prouesses des « meneurs » d'attelages et de leurs « grooms ».

Remerciements :

Les responsables de Busnes en Fêtes remercient tous les sponsors, les propriétaires de terrains, les participants, la Municipalité qui leur ont fait confiance et les bénévoles pour l'énorme travail qu'ils ont effectué à l'occasion de cette belle manifestation Busnoise. Avec un merci tout particulier à Monsieur Didier Delabre, partenaire de cette organisation.

...Informations Diverses...

CONFRERIE GASTRONOMIQUE DE L'ORDRE DE L'ECHALOTE

L'Ascalat a trouvé son alliance…

Porto, Banyuls, Muscat ?? … que boire avec l'Ascalat !?... Les avis étaient partagés… La Confrérie Gastronomique de l'Ordre de l'Echalote de Busnes a donc décidé de réunir un jury d'experts afin de trancher… L'évènement, baptisé « Marions l'Ascalat », a eu lieu en public au cours de la foire.

Christian Caron, Sommelier au restaurant « Le Meurin » du Château de Beaulieu, était chargé de pré-sélectionner une dizaine de boissons qui lui paraissaient avoir la meilleure alliance avec ce chocolat -apéritif.

Le jury était composé de 2 œnologues, 1 critique gastronomique, 3 artisans de 3 métiers de bouche, 1 journaliste et de 3 dégustateurs. Il est à noter que 3 busnoises et 3 busnois faisaient partie des 10 membres !...

Chaque boisson a été présentée par le maître de cérémonie en précisant toutes les saveurs dégagées. Afin d'en tirer la quintessence, la plupart des boissons ont été dégustées dans des verres « Open-up » de la Société Arcopal (nouveaux verres « spécial oenologie » : cristal ayant la particularité de ne pas avoir de plomb).

Chaque membre devait attribuer une note sur 10. Après quelques instants de calculs et de suspense, les résultats furent proclamés :

➤1er : Champagne rosé millésime 1995 « Möet et Chandon »…. Quasiment ex-aequo avec un surprenant Whisky Irlandais « Redbreast 12 ans d'âge » (...coupé d'eau !)

➤Le troisième sur le podium était un Muscat 2005 Cazes de Rivesaltes.

L'Elysée nous a remercié pour la carte postale offerte au Président de la République.

Jacques Delporte
Grand Maître

****

Rappel : Pour la santé, les boissons alcoolisées reprises dans cet article sont à déguster avec modération.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2006

Les membres du jury à l'heure des comptes.

Le passage du jury a eu lieu le 12 juillet :

Ont été retenus :

Mr et Mme Francis Barrois,
Mme Patricia Boury,
Mme Josette Coffin,
Mr et Mme Léonce Cordonnier,
Mme Brigitte Coulon et Emmanuel,
Mr et Mme René Coulon-Queste,
Mr et Mme Bernard Denys,
Mr et Mme Paul Leclercq,
Mme Régine Marichez,
Mr et Mme Michel Rogin

Les prix seront remis lors de la Bourse aux Plantes du 21 octobre 2006 ainsi que le concours de la plus belle citrouille décorée.

****

ILLUMINATIONS

Pour les fêtes de Fin d'Année : la commune organise un concours de la plus belle façade illuminée.

Nouveauté: Concours de la plus belle vitrine.

Le passage du jury aura lieu le jeudi 21 décembre 2006.

... Informations Communales ...

Les travaux de remise en état de l'éclairage de notre église sont bientôt terminés. Réalisés par le personnel communal, ils permettront la tenue des cérémonies en toute sécurité, en toute clarté et à l'édifice de briller de mille feux pour les fêtes de fin d'année !

LEADER+ : parlons en PLUS !…

« villagedebusnes.fr »

Grace à l'aide financière conséquente provenant de fonds Européens dits « LEADER+ », la Commune de Busnes a pu élaborer un site INTERNET visant à mettre en valeur son histoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses projets.

Après plusieurs mois de réflexion et de travail au sein d'un groupe de personnes élues ou non, le site de la commune de Busnes (villagedebusnes.fr) a vu le jour juste avant la « **Foire à l'Echalote et des Produits d'chez nous »**

Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont aidé à l'élaboration de ce site digne de notre village et de ses habitants.

Coût de cette réalisation : 2500 €

Subvention attendue (Leader+) : 1250 €

NOTRE NOUVELLE MAIRIE

C'est le 24 juillet dernier que nos services administratifs ont définitivement élu domicile dans leurs nouveaux locaux au 1, Place du Général de Gaulle.

Il n'aura fallu que 2 jours pour déménager le matériel, les dossiers et prendre ses nouvelles marques.

A ce propos, il faut remercier les élus qui ont aidé à ce rapide déménagement :

Messieurs TERNOY F., QUESTE P.M. , ROUTIER M., DELALLEAU A., DUBOIS R., MONCHET A. et Madame DECONINCK. F.

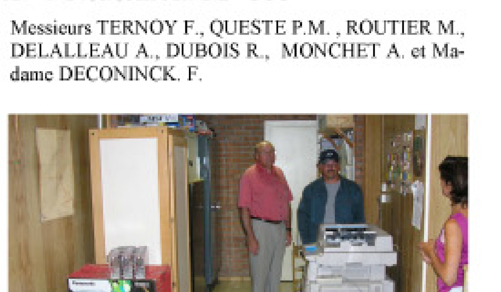

POURQUOI ce CHOIX :

- à terme, opération blanche pour la Commune car la vente de l'ancienne mairie compensera l'achat du nouveau bâtiment.
- pas de longs et coûteux travaux nécessitant un déplacement temporaire des bureaux pour plusieurs mois dans un autre local (salle Espace Amitié) et une dépense estimée à 150 000 € pour réaménager et mettre aux normes l'ancienne mairie…
- des locaux parfaitement adaptés aux besoins des services, spacieux et neufs,
- une situation privilégiée de la mairie en plein centre du bourg,
- un accès facile en toute sécurité.

Une volonté :

-inclure notre mairie dans la réflexion en cours sur l'aménagement du Centre du village

Un seul petit regret :

-qu'elle était jolie, la façade de l'ancienne mairie ! ...

... Informations Communales ...

TRAVAUX DE VOIRIE

Poursuivant comme annoncé précédemment un ambitieux programme de réfection de la voirie, ce sont les rues du Vieux Moulin (pour la partie communale), du Bigornet, du Trinquiche et du Quesnoy qui ont été traitées cet été.

Sur la base d'un devis de 91 296, 66 € TTC ., c'est l'entreprise locale de M. Bruno DELELIS qui a réalisé ces travaux .

=> renforcement de la rue du Vieux Moulin financé par la commune pour la partie qui lui incombe et par le particulier pour la partie privée.

Renforcement rue du Vieux Moulin

Ces travaux ont été suivis par Monsieur André DELALLEAU, Conseiller délégué aux chemins.

Le FAUQUETHUN curé et aménagé…

Berges éboulées, lit ensablé, le Fauquethun, cours d'eau d'intérêt intercommunal n'assurait plus l'écoulement normal des eaux et altérait l'efficacité du drainage des terres agricoles.

Les services de la Communauté Artois-Lys ont réalisé au cours de l'été un excellent travail de curage et d'aménagement des berges.

COMMISSION « TRAVAUX»

Petits travaux d'été … Petits chantiers...

Outre les travaux d'aménagement nécessaires à l'installation de nos services dans l'ex-maison du Développement de la Communauté Artois-Lys, nos employés ont réalisé ou vont réaliser divers « petits » chantiers :

En août, toute l'installation électrique de l'Ecole Antoine de Saint-Exupéry a été mise aux normes.

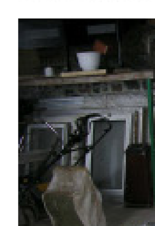

De même, l'installation électrique des vestiaires au Stade Léonie QUEVA sera remise aux normes…

Une douche exclusivement réservée aux arbitres a été installée au Stade Léonie QUEVA.

A signaler: la Commune a fourni le matériel et la peinture et ce sont les bénévoles du Football Club de Busnes qui, sous la houlette de leur Présidente Valérie MIELET, ont organisé une journée « nettoyage » aux vestiaires du Stade Léonie QUEVA!... Une bien belle initiative!…

Dans nos ateliers, la confection des étoiles « de Noël » a débuté...Elles devraient agrémenter les hameaux pour les fêtes de fin d'année!…

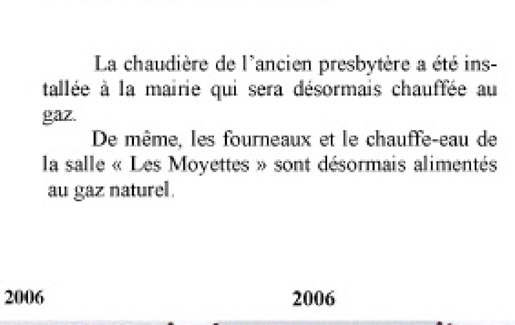

Monsieur Guy Averlant (en contrat C.A.E à la Commune) coupe, assemble et soude les étoiles….

La chaudière de l'ancien presbytère a été installée à la mairie qui sera désormais chauffée au gaz.

De même, les fourneaux et le chauffe-eau de la salle « Les Moyettes » sont désormais alimentés au gaz naturel.

... Informations Diverses..

9 et 10 septembre 2006 24ème FOIRE à l'ECHALOTE Et aux Produits d'CHEZ NOUS

Cette année encore, les Busnois auront proposé aux nombreux visiteurs un week-end de foire de très haute qualité, autour d'un programme reposant sur trois mots clés : simplicité, authenticité, convivialité.

En quelques lignes, quelques témoignages et quelques photos, revenons sur ce formidable événement.

Monsieur le Député, les élus Busnois et les personnalités lors de l'inauguration...

Samedi 9 septembre :

Sous le regard attentif de Philippine, les personnalités invitées coupaient le ruban inaugural. Il était 14 heures 30.

La FOIRE 2006 était officiellement lancée !

Alors que sous un soleil radieux, plus de cent « puciers » s'intallaient Plaine du Limon, chaque exposant dévoilait au jury son stand décoré cette année sur le thème du Dessin Animé… dans le cadre du Concours du plus beau stand 2006 !

Un stand gagnant : celui de Titi et Gros-Minet…. Pardon… de Mr et Mme Lo Presti, qui proposaient bonbons et pêche aux canards pour les petits...

Commentaire de « pucier » :

-*« Bravo ! C'est bien organisé : on est accueillis et placés !... »*

C'est vers 16 heures 30 qu'étaient annoncés les choix du Jury « **Marions l'Ascalat** » (voir article page 13) tandis que les bénévoles de « Busnes en Fêtes » s'affairaient dans la salle Les Moyettes à préparer les tables du repas du soir.

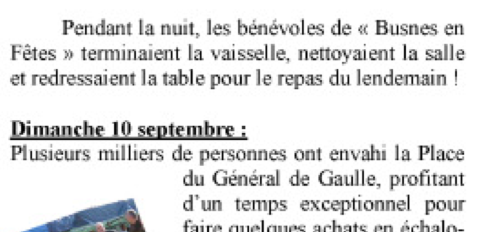

Commentaires de convives :

- *« Excellent repas dans une excellente ambiance... On revient l'année prochaine !... »*

Pendant la nuit, les bénévoles de « Busnes en Fêtes » terminaient la vaisselle, nettoyaient la salle et redressaient la table pour le repas du lendemain !

Dimanche 10 septembre :

Plusieurs milliers de personnes ont envahi la Place du Général de Gaulle, profitant d'un temps exceptionnel pour faire quelques achats en échalotes et divers produits bien de chez nous : endives, cresson, miel, fromages de chèvre, vins, produits fermiers, confits, pains ou pâtés à l'échalote, Ascalat, etc.…

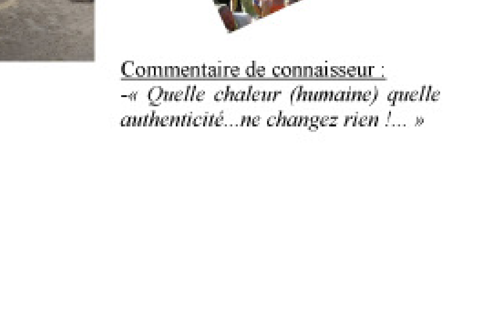

Commentaire de connaisseur :

-*« Quelle chaleur (humaine) quelle authenticité...ne changez rien !... »*

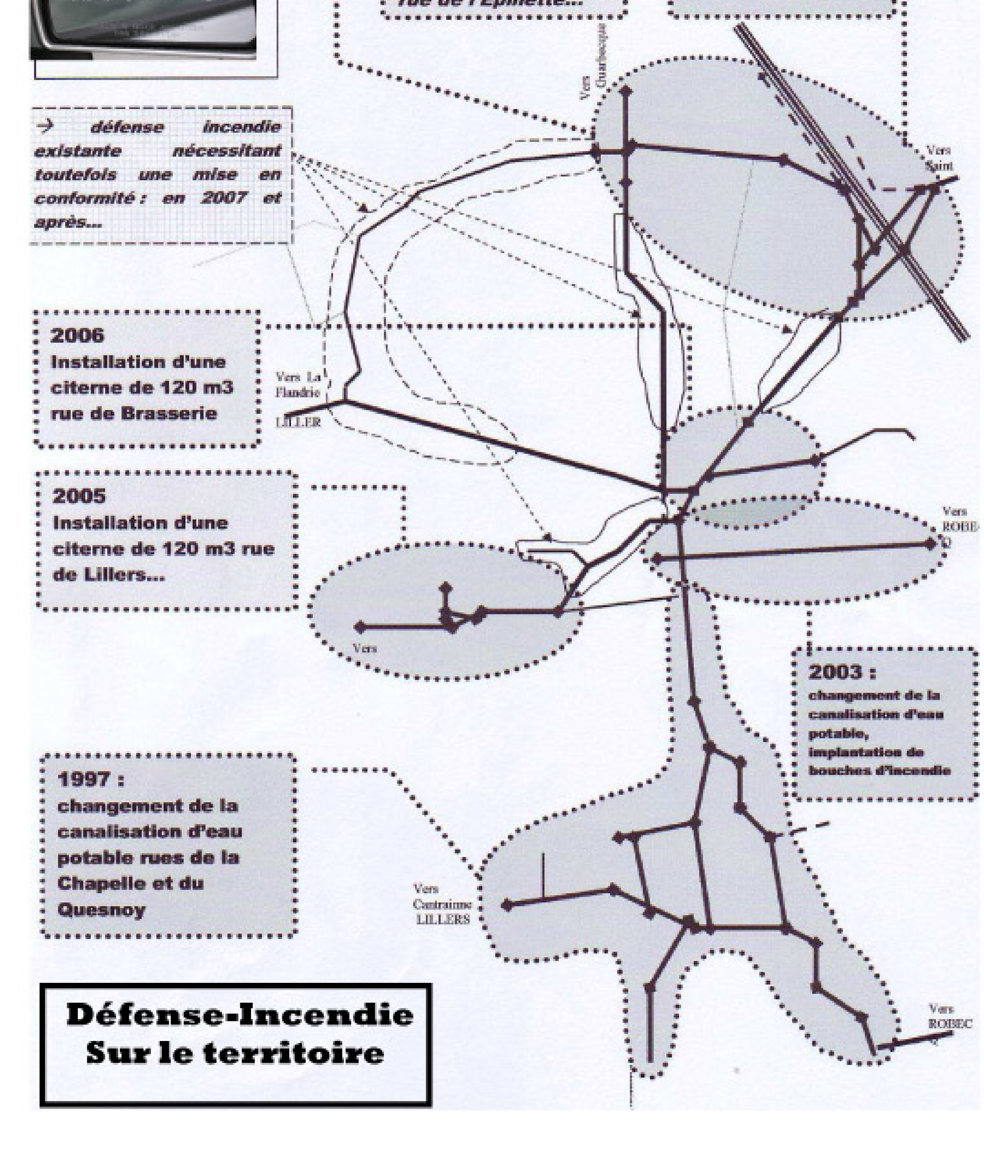

Depuis 10 ans : un programme lourd pour la mise aux normes de la défense incendie sur l'ensemble du territoire communal.
Ce programme pluriannuel représente un investissement total à la fin 2006 de l'ordre de 150 000 € (environ 1 million de Francs) et devra se poursuivre dans les années à venir.

Contournement et Aménagement du Bourg...

S'il est deux projets qui semblent indissociables, ce sont bien d'une part l'avancement réel du dossier de déviation de la D916 qui apportera à terme plus de sécurité et plus de tranquillité le long du linéaire de la D916 et l'aménagement raisonné et raisonnable du Centre du bourg.

L'enquête publique à propos de la déviation s'est terminée le 13 octobre : chacun a pu faire part de ses doléances, de ses espoirs, de ses remarques.

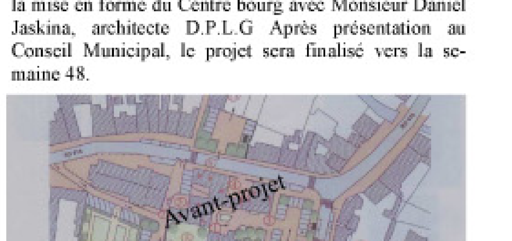

Après un long et sérieux travail de fond de la part du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a pu engager la mise en forme du Centre bourg avec Monsieur Daniel Jaskina, architecte D.P.L.G Après présentation au Conseil Municipal, le projet sera finalisé vers la semaine 48.